



Ville de Castelnaudary

Direction DDAG
Service ARCHIVES

Département de l'Aude

Arrondissement de Carcassonne

Matière : Domaines de compétences
par thème
Sous matière Culture

OBJET : Acceptation de don de
Monsieur Robert CASTEL

Décision N°2025-227

DECISION DU MAIRE

Le Maire de Castelnaudary,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-22 et L2122-23, relatif aux délégations dont le Maire peut être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat.

VU la délibération du Conseil Municipal n°2020-239 du 24 novembre 2020 portant délégations données à Monsieur le Maire et notamment l'Alinéa 9,

CONSIDERANT la proposition de don de Monsieur Robert CASTEL, demeurant Résidence Alphée – 19 Quai de l'Oise – 75019 PARIS, constitué d'une série de documents numérisés ayant trait au château et domaine des Cheminières,

CONSIDERANT l'intérêt historique de ces documents,

DECIDE :

ARTICLE 1 : d'accepter le don de Monsieur Robert CASTEL,

ARTICLE 2 : la présente décision sera inscrite au registre des arrêtés du Maire et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Municipal.

ARTICLE 3 : la présente décision peut être déférée au Tribunal Administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Fait à Castelnaudary, le 3 Septembre 2025

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Envoyé en préfecture le 05/09/2025

Reçu en préfecture le 05/09/2025

Publié le

05 SEP. 2025



ID : 011-211100763-20250903-DEC2025227DSAG-CC